

Cycle de formation

DROIT DES ÉTRANGERS

octobre - décembre 2021

En webinaire !

Présentation

Le traditionnel cycle de 5 journées de formation organisé par l'ADDE s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial et nationalité.

L'ADDE asbl propose une formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Des présentations théoriques orientées vers la pratique permettant une appropriation concrète de la matière ;
- Des interventions données par des praticiens et professionnels spécialisés ;
- Des interventions non juridiques mettant la matière en contexte et complétant l'information juridique.

La formation est une formation juridique particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse donc pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'OBFG. Comme précédemment, la formation devrait être agréée à raison de **6 points de formation permanente par journée**. Une demande a également été introduite auprès de l'Institut de formation judiciaire en vue de la prise en charge des frais d'inscription des magistrats (uniquement pour les magistrats présents à la formation*).

* L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui devra nous signaler son remplacement (fonction + nom du collègue remplacé)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Programme

Module I séjour (1)

Jeudi 14 octobre 2021

- 08h45 > Accueil
- 09h00 > Introduction du cycle de formation
- 09h15 > Introduction au droit de séjour (bases légales, autorités compétentes, différents types de statuts et motifs d'immigration, redevance et condition d'intégration)
- 10h30 > Pause-café
- 10h45 > Séjour étudiant
- 12h00 > Pause déjeuner
- 13h00 > Regroupement familial (avec les ressortissants de pays tiers, Belges et citoyens européens)
- 15h15 > Pause-café
- 15h25 > Mineurs étrangers non accompagnés
- 16h45 > Fin des travaux

Module II séjour (2)

Jeudi 28 octobre 2021

- 08h45 > Accueil
- 09h00 > Citoyens de l'union européenne
- 10h00 > Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles (9bis)
- 10h30 > Pause-café
- 10h45 > Autorisation de séjour pour maladie grave (9ter)
- 11h50 > La migration en chiffres
- 12h30 > Pause déjeuner
- 13h00 > Fin de séjour et interdiction d'entrée
- 14h50 > Pause-café
- 15h00 > Détention administrative et éloignement
- 16h45 > Fin des travaux

Module III protection

Jeudi 18 novembre 2021

- 08h45 > Accueil
- 09h00 > Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire
- 10h45 > Pause-café
- 11h00 > Détermination de l'Etat responsable (Règlement Dublin III)
- 12h00 > Pause déjeuner
- 13h00 > Procédure de protection internationale
- 14h15 > Accompagnement sociojuridique des demandeurs d'asile
- 15h15 > Pause-café
- 15h25 > Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (plein contentieux, annulation et suspension en extrême urgence)
- 16h45 > Fin des travaux

Jeudi 2 décembre 2021

Module IV travail et aide sociale

- 08h45 > Accueil
- 09h00 > **Accès au revenu d'intégration et à l'aide sociale**
- 10h30 > Pause-café
- 10h45 > **Droit à l'accueil des demandeurs d'asile**
- 12h15 > Pause déjeuner
- 13h15 > **Droit au travail salarié des étrangers**
- 15h00 > Pause-café
- 15h10 > **Droit au travail indépendant des étrangers**
- 16h00 > **Droits des travailleurs sans-papiers**
- 16h45 > Fin des travaux

Jeudi 16 décembre 2021

Module V DIP, nationalité

- 08h45 > Accueil
- 09h00 > **Introduction au droit international privé familial**
- 09h30 > **Mariage et cohabitation légale**
- 10h45 > Pause-café
- 11h00 > **Filiation**
- 12h30 > Pause déjeuner
- 13h30 > **Regard interculturel sur le droit familial**
- 14h00 > **Divorce**
- 15h00 > Pause-café
- 15h10 > **Déclaration de la nationalité belge**
- 16h45 > Fin des travaux

Documentation

Le Code Essentiel **Droit des migrations** (éd. septembre 2020) remplace la documentation habituelle. Issu d'un partenariat entre les éditions Larcier, le service juridique de l'ADDE et 3 autres spécialistes, ce code reprend l'essentiel de la législation en droit des étrangers.

Il est composé de 4 parties : les textes fondamentaux, l'accès au séjour, la procédure et les statuts, mais aussi les questions d'intégration, de nationalité et de droit international privé. Plus qu'une simple compilation, les textes et les dispositions sont décortiqués avec précision, par catégories de migrants ou des thématiques traitées. Plus d'infos sur larcier.com



Offre promotionnelle de 65 euros (+ 6.45 euros frais de port) valable pour chaque inscrit à la formation. (ouvrage de 2500 pages en 2 volumes + application pour smartphone et tablette avec un accès en ligne pendant un an et mise à jour hebdomadaire).

Une nouvelle édition papier actualisée du Code n'est pas produite cette année en raison des modifications mineures. Pour les acheteurs de 2020, l'accès aux dispositions mises à jour via l'app a été prolongé d'une année supplémentaire.

Outre le code Droit des migrations, divers outils seront mis à disposition des inscrits sur notre site web (tableaux en matière de regroupement familial, de droit international privé et de nationalité, PowerPoints relatifs à chaque module).

Inscription

Tarifs :

- 300€ pour les 5 modules
- 270€ pour les abonnés à la Revue du droit des étrangers en 2021 et les ASBL
- 250€ pour les stagiaires avocats et les étudiants
- 80€ par module

Paiement sur le compte IBAN : BE53 630-0217856-53 avec la communication structurée (voir facture envoyée par mail) **au plus tard le 13 octobre 2021** ou 7 jours avant le module choisi.

S'inscrire

* Offre limitée à un seul achat par participant et par formation. Réservation lors de l'inscription.

Frais de port en sus / Facture envoyée par les éditions Larcier.

Webinaire

Si votre inscription est confirmée, un lien vous sera envoyé par mail quelques jours avant la formation vous invitant à vous enregistrer sur la plateforme GoToWebinar.

Si vous ne recevez pas ce mail, veuillez nous contacter par mail à l'adresse formations@adde.be, un lien vous sera renvoyé.

Contact

Rue du Boulet, 22
1000 Bruxelles
Tél : 02/ 227 42 42
Fax : 02/ 227 42 44
sylva.dersin@adde.be
www.adde.be